



Article 700 d'un jugement

Par **Chambar**, le **01/07/2022** à **17:32**

Bonjour,

Je suis en litige avec mon syndic de copropriété (Foncia). A ce jour je veux me débarrasser de ce litige en soldant ma dette.

Mon compte sur le site du syndic présente une dette de 1200€ au titre de l'article 700 mais je ne comprend pas ce montant car tous les frais lié à la procédure sont déjà mentionnés sur le compte : intérêts, frais de procédure, mise en demeure, relances, constitution dr huissier et avocat, sommation de payer, assignation, suivi de procédure recouvrement, signification de jugement.

Donc je ne vois a quel titre je devrais régler cet article 700 lorsque les dépenses inévitables ont déjà toutes été facturées.

Je vous remercie à l'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Par **Marck.ESP**, le **01/07/2022** à **18:26**

Bonjour

L'acticle 700 vient en plus des dépens.

<https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/article-700-ncpc.php>